



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1460

Attribution de subventions au titre de la lutte contre les discriminations, de l'égalité et des droits des citoyens pour un montant total de 27 000 euros – programmation complémentaire 2015

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1460 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, DE L'EGALITE ET DES DROITS DES CITOYENS POUR UN MONTANT TOTAL DE 27 000 EUROS – PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2015 (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon s'est fortement engagée dans l'accès aux droits pour tous et la lutte contre toutes les formes de discrimination dans tous ses domaines de compétences : la Ville comme service public aux citoyens, comme employeur, comme acheteur, comme responsable politique par son soutien aux actions conduites sur le territoire lyonnais.

L'engagement de la Ville de Lyon en faveur de l'égalité repose sur trois axes d'interventions :

- la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion des droits de l'Homme ;
- l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'accès au droit ;
- l'évolution du regard sur l'autre et l'acceptation des différences.

Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs de la société se mobilisent et les associations sont également porteuses d'initiatives et d'actions permettant de développer une forte dynamique en faveur de l'égalité, en direction des citoyens-nes lyonnais.

Ainsi, la Ville de Lyon a déjà accompagné différentes actions avec l'attribution de subventions lors de la séance du Conseil municipal du 9 juillet 2015 (délibération n° 2015/1243) et il vous est proposé aujourd'hui d'examiner de nouveaux projets, l'instruction de ces dossiers n'étant pas complètement achevée lors de la précédente séance.

Je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention pour la mise en œuvre des actions présentées dans le tableau suivant :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE
A.S.H.R.A (Association de Salimani Hambou en Rhône-Alpes) 4 rue René Leynaud 69001 Lyon	Intégration des familles comoriennes en France par des animations socioculturelles et éducatives, accompagnements administratifs et juridiques	1 000 €
Cimade Région Rhône-Alpes 33 rue Imbert Colomès 69001 Lyon	Festival "Migrant'scène" : rencontres artistiques, culturelles et conviviales sur les pas des personnes réfugiées pour favoriser le dépassement des préjugés.	1 500 €

ADFI Lyon (Association de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes ou de dérives sectaires) 1 bis place Antonin Jutard 69003 Lyon	Défense et assistance des personnes victimes du phénomène sectaire	2 000 €
Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France- Région Centre France (CCAF-RCF) 40 rue d'Arménie 69003 Lyon	Manifestations autour de la commémoration du centenaire du génocide arménien	7 000 €
SOS Racisme Rhône Comité du Rhône 10 rue de l'Épée 69003 Lyon	Animation d'un réseau antiraciste et de lutte contre les discriminations : accompagnement juridique des victimes, interventions pédagogiques, actions de sensibilisation et prévention (subvention complémentaire)	2 000 €
	Débats-citoyens "Agir pour l'égalité"	1 000 €
Chrysalide 7 place Benoit Crépu 69005 Lyon	Publication d'un guide de lutte contre la transphobie	500 €
Cap Diverses Cités Centre Berthelot 14 avenue Berthelot 69007 Lyon	Festival international de la diversité 2015 "nous vous.....lyon s l'égalité sans discrimination"	1 000 €
Institut Bioforce Développement Rhône-Alpes 41 avenue du 8 Mai 1945 69694 Vénissieux	Construire ensemble l'égalité, une démarche innovante et intégrée : sensibilisation et formation de jeunes de 12 à 25 ans à la lutte contre les discriminations (interventions dans des collèges et lycées lyonnais ainsi que des structures locales de solidarité)	2 000 €
ARCAD (Agir en Région pour Construire un Avenir sans Discrimination) 46 cours Damidot 69100 Villeurbanne	Actions dans le cadre de la lutte contre les discriminations : prévention, sensibilisation et formation sur l'égalité de traitement dans l'accès à l'éducation, la formation et l'emploi - accès aux droits (accompagnement juridique).	1 000 €
ARTAG (Association Régionale des Tsiganes et de leurs Amis Gadjé) 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne	Organisation de temps destinés aux femmes et/ou aux adolescentes (actions spécifiques au sein d'un espace dédié)	2 000 €
Culture pour Tous 20 rue Robert Desnos 69120 Vaulx-en-Velin	Facilitation d'accès aux lieux de diffusion culturelle pour des personnes en difficulté sociale	3 000 €
Ebulliscience 15 rue des Verchères 69120 Vaulx-en-Velin	" Projet Égalité, Sciences et orientation " dans des établissements scolaires (élémentaires et secondaires) du 8° : éveil ludique aux matières scientifiques pour lutter contre les choix stéréotypés d'orientation scolaire et professionnelle.	2 000 €

Société des Amis de Louis Aragon et Elsa Triolet (SALAET) 36 rue Audigeois 94400 Vitry-sur-Seine	Événement "Autour d'Elsa Triolet" dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes en lien avec la MJC Montchat (3 <sup>e</sup> )	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>27 000 €</b>

Vu la délibération n° 2015/1243 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1- Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux associations ci-dessous, pour un montant total de 27 000 euros :

- A.S.H.R.A (Association de Salimani Hambou en Rhône-Alpes) : 1 000 € ;
- Cimade Région Rhône-Alpes : 1 500 € ;
- ADFI Lyon (Association de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes ou de dérives sectaires) : 2 000 € ;
- Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France- Région Centre France (CCAF-RCF) : 7 000 € ;
- SOS Racisme Rhône - Comité du Rhône : 3 000 € ;
- Chrysalide : 500 € ;
- Cap Diverses Cités : 1 000 € ;
- Institut Bioforce Développement Rhône-Alpes : 2 000 € ;
- ARCAD (Agir en Région pour Construire un Avenir sans Discrimination) : 1 000 € ;
- ARTAG (Association Régionale des Tsiganes et de leurs Amis Gadjé) : 2 000 € ;
- Culture pour Tous : 3 000 € ;
- Ebulliscience : 2 000 € ;
- Société des Amis de Louis Aragon et Elsa Triolet (SALAET) : 1 000 €.

2- Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense en résultant, soit 27 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41864, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN